



Les assureurs-maladie du Michigan acceptent de fournir des tests COVID-19, un traitement sans frais pour les patients jusqu'à la fin 2020

Contact médias : Laura Hall, (517) 290-3779 , hall17@michigan.gov

Assistance téléphonique aux consommateurs : 877-999-6442, DIFS-HICAP@michigan.gov

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE : 18 septembre 2020

(LANSING, MICH)La Gouverneure Gretchen Whitmer et le Département des assurances et des services financiers (EDSS) du Michigan ont annoncé que l'Etat est parvenu à un accord avec la quasi - totalité des assureurs de santé de l'État assurant la suppression de tous les coûts pour les tests Covid-19 et les traitements Covid-19 jusqu'à la fin 2020, y compris les tier-payants, les franchises et la coassurance. Ces accords couvrent plus de 92 % du marché de l'assurance santé commerciale dans le Michigan.

« Garantir l'accès aux tests et aux traitements médicaux appropriés sans souci financier est un élément important de la lutte contre ce virus », a déclaré la gouverneure Gretchen Whitmer. « Nous continuons à travailler sans relâche pour ralentir la propagation de ce virus et garder les gens en bonne santé, et je suis reconnaissante aux les assureurs santé du Michigan qui ont continué à intensifier leur effort . »

Au moins jusqu'à la fin de l'année, les clients bénéficiant de ces régimes de santé individuels et collectifs ne seront pas facturés pour le partage des coûts pour les traitements médicaux médicalement appropriés liés au COVID-19, tels que les visites aux généralistes , les tests de diagnostic, les visites aux urgences, les services d'ambulance et médicaments et vaccins approuvés par la Food and Drug Administration des États-Unis lorsqu'ils deviennent disponibles.

« Une fois de plus, notre gouverneure a fait preuve d'un leadership fort pour protéger la santé des habitants de cet État », a déclaré la directrice du DIFS, Anita Fox. « L'élimination des obstacles financiers aux tests et aux traitements permettra aux habitants du Michigan de se concentrer sur l'obtention des soins appropriés, au lieu de se soucier de la façon dont ils vont payer les factures médicales du Covid-19 »

Les assureurs qui ont accepté de renoncer au partage des coûts sont :

- Aetna Better Health du Michigan
- Blue Cross Blue Shield of Michigan, Blue Care Network
- HAP, Alliance Health
- Humana
- Plan de santé McLaren

- Plan de santé Meridian
- Molina Healthcare Michigan
- Paramount Care du Michigan
- Plan de santé des médecins (PHP)
- Priority Health, Priority Health Insurance Co.
- Total Health Care

La dispense de partage des coûts s'applique aux produits d'assurance maladie commerciale des assureurs nommés dans l'accord d'État. Les consommateurs à la recherche d'un test ou d'un traitement COVID-19 doivent contacter leur compagnie d'assurance pour en savoir plus sur leur couverture. Les consommateurs assurés qui paient à l'avance ou reçoivent une facture pour un test ou un traitement COVID-19 doivent contacter leur compagnie d'assurance pour obtenir de l'aide.

En vertu de la loi américaine Families First Coronavirus Response Act , les consommateurs bénéficiant d'une assurance maladie via Oscar, UnitedHealthcare et d' autres assureurs non nommés dans l'accord d'État bénéficient actuellement d' une couverture COVID-19 sans frais directs pendant l'urgence de santé publique fédérale, qui devrait à l'heure actuelle, expirer fin octobre . Ces assureurs ont la possibilité d' étendre leur couverture sans frais directs, de sorte que les consommateurs doivent contacter leur agent ou appeler le numéro au dos de leur carte pour s'informer de leur couverture avant d'engager des frais pour le test ou le traitement du COVID-19. Conformément à la loi fédérale, les consommateurs avec Medicaid ou Medicare peuvent également recevoir un test COVID-19 gratuit et des services connexes fournis par un fournisseur de soins de santé.

DIFS peut aider les consommateurs à répondre aux questions et aux plaintes relatives à l'assurance maladie. En outre, le Michigan Health Insurance Consumer Assistance Program (HICAP) peut fournir des conseils d'achat et aider à répondre aux questions sur l'assurance maladie, y compris les périodes d'inscription spéciales pour ceux qui subissent une perte d'emploi ou une réduction de revenu. Contactez DIFS du lundi au vendredi de 8h à 17h au 877-999-6442 ou DIFS-HICAP@michigan.gov .

La mission du Michigan Département of Assurance et services financiers est d'assurer l'accès à une assurance sure et fiable et à des services financiers indispensables à pour l'égalité des chances,, la sécurité , et le succès des résidents du Michigan, tout en favorisant la croissance économique et le développement durable dans les deux secteurs. En outre, le Département offre des services de protection des consommateurs, de sensibilisation, de formation financière et d'éducation aux résidents du Michigan . Pour plus d'informations, visitez www.michigan.gov/difs ou suivez le Département sur [Facebook](#) , [Twitter](#) ou [LinkedIn](#) .

#####